LA FRANCE AU MAROC

LES BLESSÉS DE LA COLONNE GOURAUD

Fez, 29 juin. — Parmi les blessés, évacués du camp de la colonne Gouraud, se trouvent les lieutenants Fliche et Delage.

LES ESPAGNOLS A TETOUAN

Tetouan, 29 juin. — Le nouveau pacha de Tetouan est arrivé escorté d'Espagnols. Le bruit court que le cadi sera aussi changé prochainement. Les Espagnols ont l'intention d'occuper Tetouan aussitôt la conclusion des négociations franco-espagnoles.

Les négociations franco-espagnoles

Madrid, 29 juin. — Contrairement aux nouvelles publiées par certains journaux, la réponse de la France aux dernières propositions espagnoles n'est pas encore parvenue. On espère qu'elle sera rédigée en termes conciliants.

Les négociations relatives à la question de l'internationalisation de Tanger se poursuivent au milieu de grandes difficultés.

NOTRE MARINE

UN NOUVEAU SOUS-MARIN

Paris, 29 juin. — On a procédé, ce matin, à 9 heures 1/2, aux calles de l'arsenal du Mourillon, au lancement du nouveau sous-marin « Arago ». Les autorités maritimes et civiles étaient présentes, ainsi que des délégations de flottilles et sous-marins; des délégations du « Jules-Michelet » et du « Tourville » y assistaient également.

LA GRÈVE des Inscrits Maritimes

L'ARBITRAGE

Le cas des Messageries maritimes

Paris, 29 juin. — Les inscrits maritimes ont accepté la proposition d'arbitrage avec la Compagnie des Messageries Maritimes. Cette Compagnie est, on le sait, la seule qui ait accepté l'arbitrage.

UN PACTUM DU COMITÉ NATIONAL

Paris, 29 juin. — A la suite d'une réunion tenue cet après-midi, les délégués du Comité national des inscrits maritimes ont rédigé un long et violent pactum dans lequel après avoir exposé à leur façon les causes du conflit, ils prétendent rejeter sur les armateurs la responsabilité de la situation. Ils font ensuite appel à l'opinion publique.

A MARSEILLE

Marseille, 29 juin. — Le *Timgad*, de la Compagnie Générale Transatlantique, est parti pour Alger avec un équipage de 64 marins de l'Etat. Il emporte de nombreux passagers et le courrier. Le *Manouba* est parti pour Tunis.

UN INCIDENT

Ce matin, un inscrit débarqué du *Charles-Roux* a tenté de faire quitter le bord aux inscrits qui se trouvaient sur la *Ville de Bône* et qui étaient arrivés dans la matinée. Au cours d'une rixe, il est tombé à l'eau et a été repêché par des gardiens de la paix.

Après un court interrogatoire, ce gréviste a été déféré au parquet sous l'inculpation d'entrave à la liberté du travail.

LES DRAMES DE L'AIR

UNE NOUVELLE VICTIME DE L'AVIATION

Toulouse, 29 juin. — L'aviateur Schadt a fait une chute d'une hauteur de deux cents mètres et est mort sur le coup.

Après le Match Carpentier-Klaus

UN BLAME AU MANAGER DESCAMPS

Paris, 29 juin. — Le Comité du National Sporting-Club de France, après avoir entendu M. Descamps, manager de Carpentier, qui est venu expliquer son attitude tout en s'excusant des reproches injustifiés qu'il avait adressés à l'arbitre, a décidé d'infliger à M. Descamps un blâme pour la façon incorrecte dont il est intervenu.

"Le Coin du Broutteux"

LES TRAINS D' PLAIJI

Allons, v'la les trains d'plaiji qui sont annoncés; in vot d'z'affiches d'tous les côtés.

Vous n'avez jamais été in train d'plaiji? Ebé, si vous volez, j'm'in vas vous faire aller sans bougi d'vous selle.

Du matin, au preume, in s'évelle invers les quatre heures, et in qu'minche à préparer sin p'tit fourbi. Les femmes y mettent d'l'andoulle vin in p'tit cabas, inveuc inne boutelle de blanc vin et inne paire de tartines. L'z'hommes y rimplittent leu bourse à toubaque et y wettent si qui n'ont po roublié d'z'alleumettes et leu pipe.

Adan, in avale inne petite goutte de café, in bertonne inne mioche sus s'femme ou ben sus s'ma mère, ou s'ma sœur, pas' qui manque in bouton ou ben que l'col de s'quemiche y n'va po; in wette si tous les portes y sont ben serrées et in tcheur invo, comme in voleur, du côté d'la gare d'l'estation du qu'min d'fer, suvi pa s'femme et l'z'afants qui crittent : Papa! Maman!

V'la qu'in arrive à l'estation et in va pou printe sin cachet. Ebé, bé, qu'in n'd'attind des drôles :

— Tin, ch'est Sophie, qu'mint qui va?

— Bé... j'sus tout insouflée... d'avoir couru... pû... fû...

— Et Batisse, d'u qui est?

— Y est invo... boire inne chope... y m'fait courir... comme inne esclafe... et y s'in va boire inne chope... pû... fû..

Au momint d'printe sin cachet in attind Sophie qu'ill' se met à crier :

— Mon Di! Seigneur. tcheu malheur! j'ai roblié min porte-monnaie... Batisse! Batisse! à m'mote que j'l'ai laichi sus l'commote.

Et in attind crier, d'tous côtés, des ah! iaie, iaie, y n'a po d'bon sin d'bousser essin. Et ch'est des hommes qui crittent apres leus femmes et des femmes qui crittent après leus hommes.

In ouvert les portes et l'z'év'la qui gripp'tent tertus l'in sus l'aute vin les votures.

Filisse y s'assid sus l'écours d'in grand père qui n'est po contint. Pauline ill' est infouie par derrire l'grosse ma tante Colette. L'femme de Zidore ill' bostchulle in garchon pas'qui est assis sus sin cabas et qu'l'andoulle et les tartines y sont épouties. L'porte ill' s'overt, in v'la in qui vint s'rétinte au mitan du wagon a'tête vin l'estomaque de l'grosse Colette qu'ill' overt ses is comme deux lunettes de perlire, et y invo ses deux talons sus l'beau capeau d'l'auline avec des pleumes sus s'n'oreile d'ojeau; cheulle fille queminche à faire inne vie! mais in serre l'porte et v'la l'train d'plaiji parti.

A peine in route, in v'la in qui qu'minche à tchanter, l'z'autes répètent l'erfrain in tapant du pid, et cha va essin jusqu'au momint que l'train arrête à inne gare.

Faut attinte les gins crier in veyant acor monter du monte! Y ont belle à dire qui n'a pus plache; in rintasse les gins d'vin l'wagon, si ben que l'train s'ermet in route avec la mitan des wagons rimplis d'gins tout drots qui ont in pid in l'air, qui n'saittent po mette l'aute à terre et l'reste des gins épouti par derrire qu'in n'vot pus foque leus orelles.

Cho y saute tout l'temps sus l'écours d'in voyageur qui finit pa li dire :

— Mais enfin, vous m'étouffez... vous êtes assis complètement sur moi... Mettez-vous à ma place et vous comprendrez....

— M'mette à vou plache? Je n'demande po mi, y répond Cho, qui s'ermet à tchanter.

V'la qu'in déballe l'z'andoulles et qu'in débouche les boutelles; chaquin bot au goulot; in alleume des pipes qu'in n'se vot pus... ch'est inne vraie fintchie! Les femmes y touss'tent et l'z'afants y dittent qui piquent à leus is.

L'grosse Colette, qu'ill' a d'jà d'mandé pusque chint fos si in n'étot po acor arrivé, ill' dit qu'ill' va aller à l'Hernête pas'qu'ill' sint qu'ill' va gomir... ill' ne peut po aller in qu'min d'fer... l'tchœur y li tourne... ill' s'élèle pou aller au cassi et tous les gins in voulant li faire plache y brand'llent l'in sus l'aute.

Mais in est arrivé; in attind faire des ah! d'content'mint. Faut vir déchinte chés gins, tirer leus bras et leus djampes à forche qui z'ont des cranques. Les femmes y mettent inne mioche leus jupes à plache et les év'la invos tertus à la badine pour aller vir la mer.

Ch'est là qu'in attind d's'acclamations : mais, tcheu grande rivire!... Et d'u qu'ill' vint tout c'l'eau? d't'à l'heure in ira printe in bain, y dit Fliisse... Mi, j'n'iros po pou tout l'or du monte in li répond... Mi non pus y dit in aute. Forche à la fin, y n'd'a in qui va d'vin et y z'y vont tertus insonne. Seigneur de Di! tcheu randoulache! tcheu touïache! tcheus riaches! tcheus tasse qui n'd'a qui boittent la d'vin, tertus l'in sus l'aute; in dirot in sac d'guernoulles qu'in a vudi vin inne tchuvelle.

Infin in muche hors de l'eau et in cache inne séchu pou mingi in morceau. In finit pa trouver in indrot d'u qu'in peut s'assir et rigoler tertus insonne.

Tout d'inne in cœup in crie : y est temps pou l'train!

Allez : Zéphine, Colette, Cho, les ma mères, les mon pères, l'z'afants. In tcheur ses djampes par descure s'tête du côté d'l'estation. Là in s'intasse vin les compartimints l'in sus l'aute. Zidore y arrive inveuc sin p'tit garchon qui dort in t'nant vin ses bras in mucho rimpli d'coquiaches et d'écalles de marmoulettes.

L'train s'met in route et au d'bout d'inne demi-heure y dortent tertus l'in sus l'aute... L'moucho du p'tit Zidore y s'a ouvert vin l'filet, et tous les coquiaches et l'z'écalles de marmoulettes y tchètent in à in sus l'tête de l'grosse Colette qu'ill' dort avec s'bouque tout grand ouvert.

Mais v'la qu'in arrife à destination. Les voyageurs y déchintent frais comme des pichons à forche qui z'ont sué vin l'train.

L'femme Filisse ill' braie d'pus l'départ, pas'qu'ill' pinsot que s'n'homme étot perdu; ill' l'ertrouve in déchindant et tout à chaquin s'in va à sin lit la mitan crombi.

Chaquin s'amuse comme y peut et du mi qui peut. Chés brafes gins n'ergrett'ront po leu journée et s'souven'ront acor lommint du beau voyache qui z'ont fait in train d'plaiji.

J. WATTEEUW.

Le Congrès des Amicales de Police à Paris

L'ASSEMBLÉE PLÉNIÈRE

Paris, 29 juin. — Le Congrès de la Fédération nationale des sociétés amicales mutuelles et professionnelles de police de France et des colonies, qui est réuni depuis trois jours au Conservatoire des arts et métiers, a tenu sa première assemblée plénière. MM. Delhomme et Rigail, de l'Union des réformistes de Paris, ont présidé tour à tour. Les délégués ont, entre autres questions, discuté de l'organisation de la police d'Etat, du statut des fonctionnaires, des traitements et des retraites.

Ils n'ont pu que renouveler leurs vœux antérieurs pour l'institution de cette police d'Etat qui doit, dans leur pensée, supprimer une grande partie des abus locaux et leur donner, au point de vue du traitement, de l'avancement et des retraites, des garanties qui leur manquent dans beaucoup de villes avec le régime actuel.

Quant au statut des fonctionnaires, les délégués qui avaient adopté dans les précédents congrès un projet élaboré par un de leurs camarades, M. Thieulant, ont décidé de se rallier au projet préparé et présenté par la Fédération nationale des fonctionnaires. « Ce projet, étant déjà soutenu par les 240.000 adhérents de la Fédération nationale, a plus de chances, fit observer le rapporteur, d'être pris en considération. »

L'affiliation à la fédération des fonctionnaires s'est ainsi trouvée posée. Les membres du bureau, qui avaient été chargés par le dernier congrès tenu à Marseille d'entrer en pourparlers avec cette organisation centrale, ont rendu compte de leurs démarches. Et sur leur affirmation que la Fédération des amicales de police serait acceptée à l'unanimité, l'assemblée a décidé de demander l'admission des amicales de police à la Fédération des fonctionnaires.

Ont été ensuite adoptés les trois vœux suivants :

1° Que le service militaire soit admis à figurer dans les vingt années de service exigées des candidats à la médaille d'honneur de la police, et que tout agent titulaire de cette médaille reçoive une allocation annuelle et viagère de 100 francs à la charge de l'Etat, avec effet rétroactif.

2° Que tout agent et garde champêtre qui aura ses vingt ans de service ait droit à la médaille sans tenir compte des punitions encourues pendant ces vingt ans.

3° Que tous les employés de police blessés en service ou s'étant signalés par des actes de dévouement obtiennent la médaille avant qu'ils aient accompli leurs vingt ans de service.

Lettre de Bruxelles

La grève générale ajournée. — Le gouvernement et la révision constitutionnelle. Mesures de précaution en prévision d'un chômage des charbonnages

(*D'un correspondant particulier*)

Donc, foi de chef socialiste, nous allons vers la grève générale. Les fédérations révolutionnaires lancent, comme une pétarade, leurs ordres du jours comminatoires à travers le pays. Dans leurs journaux, chaque matin, paraissent une demi-douzaine d'articles affirmant que la grève générale est à nos portes, que les ouvriers se préparent à la lutte à force de privations et d'économies, qu'ils sauront vivre et faire vivre une famille de cinq personnes moyennant 1 fr. 50 par jour, et que la guerre pacifique des bras croisés se prolongera jusqu'au jour où le gouvernement capitulera pour sauver de la catastrophe finale ce qui pourra encore être sauvé.

Mais, en dépit de toutes les rodomontades, les chefs socialistes font songer à ces jockeys déloyaux qui, en affectant d'exciter leur monture, la retiennent. La grève générale sera votée, en principe, au congrès socialiste du 30 juin, cela ne fait nul doute; mais les chefs font feu des quatre pieds pour que le congrès ne fixe pas la date de la grève. La grève ne doit éclater, disent-ils, que lorsque tous les moyens parlementaires auront été épuisés, et que la préparation du mouvement sera complète. Elle ne l'est point à cette heure, il s'en faut bien. Les syndiqués socialistes n'étaient, d'après les dernières statistiques, que 80.000, à peine la huitième partie des travailleurs industriels. D'ailleurs, dans de très vastes régions, les syndiqués socialistes forment une minorité trop infime pour produire la moindre impression en faisant grève, loin qu'ils soient capables d'entraîner la masse. Même à Gand, le *Vooruit* reconnaît que, dans certains industries, son influence est insuffisante; dans les plus grands établissements, filature, tissage, métallurgie, les ouvriers chrétiens forment des bataillons compacts qui sont décidés à ne pas se laisser faire. Que dire alors des autres régions du pays flamand? En réalité, la grève ne prendrait d'extension que parmi les mineurs, verriers et métallurgistes du Hainaut et des bassins de Liège et de Seraing. Quelques têtes chaudes du Hainaut, qui ne voient rien au delà de leurs terrils, veulent la grève à tout prix et s'imaginent avec naïveté que le pays sera plongé dans une catastrophe épouvantable le jour où ils cesseront de travailler. Le conseil général, qui connaît plus exactement la situation dans l'ensemble du pays, ne partage pas cette puérille illusion, quoiqu'il en dise, et il multiplie les stratagèmes pour calmer les impatients. On leur annonce que la grève doit être ajournée indéfiniment, qu'il faut d'abord embrigader de nouvelles masses dans les syndicats, que les grévistes devront pourvoir eux-mêmes, par leurs économies, à tous leurs besoins, au moins pendant quinze jours, sans puiser aux caisses syndicales, que la grève ne sera pas générale, et sera donc inefficace si elle est limitée aux mineurs, aux verriers, aux métallurgistes, qu'il faudra, pour en réduire le but, arrêter complètement la vie économique, qu'il ne pourra plus y avoir ni trains, ni journaux, ni télégraphe, etc., etc. Il faudra surtout, dit-on, que la grève soit pacifique, pour enlever au gouvernement tout prétexte à répression sanglante.

Autant dire que, dans l'état social actuel de la Belgique, la grève générale est une utopie. Comment les 80.000 syndiqués socialistes, à supposer qu'ils soient tous d'accord, parviendraient-ils à suspendre la vie économique s'ils ne réussissent pas, par leurs manifestations violentes, à empêcher les ouvriers non socialistes d'aller au travail? Or, le gouvernement est absolument décidé à sauvegarder la liberté du travail avec une inflexible fermeté. C'est dire que les perturbateurs risquent gros; et c'est une raison de plus pour les meneurs de conseiller la prudence.

***

Il est à peine besoin d'ajouter que le gouvernement n'a pas eu un seul instant, quoiqu'on aient dit les feuilles d'opposition, l'idée de céder à la menace et de se rallier à une nouvelle révision. Ce qui est vrai, c'est que plusieurs membres du gouvernement sont, de longue date, favorables à l'unification des lois électorales, unification qui n'implique nul changement à la Constitution et se réduirait à étendre aux élections provinciales et communales les conditions en vigueur pour l'électorat législatif. Mais il est absolument certain que le gouvernement fera obstacle à toute modification des lois électorales, si anodine soit-elle, aussi longtemps que l'opposition n'aura pas renoncé à ses menaces de sabotage, d'obstructionisme et de grève générale. On n'accordera pas aux agités la satisfaction de proclamer que le gouvernement a été impressionné, si peu que ce fût, par leurs fanfaronnades.

***

Bien entendu, le gouvernement, sans craindre d'ailleurs la grève générale, prend les mesures de précaution que la situation paraît commander. Il se peut fort bien, par exemple, que les meneurs socialistes, présumant de leurs forces, fassent grève. C'est pourquoi le gouvernement fait, dès aujourd'hui, pour les chemins de fer, les approvisionnements nécessaires. Les fournitures de charbon doivent, conformément à une faculté que les contrats en cours prévoient, être augmentées de 10 p. c. Il n'y a pas que l'Etat qui fasse preuve de prévoyance. Les grandes usines veilleront aussi à n'être pas dépourvues de combustible si la grève éclate. Et il suivra de là, au bout de quelques mois, que les houilleurs socialistes pourront chômer sans que l'industrie en souffre aucunement. Peut-être n'attendra pas leur grève générale pour réduire la production, car les stocks seront faits.

ACTUALITÉ

Au Temps des Cerises

Quels charmants souvenirs, dès qu'elles apparaissent, évoquent en nous les cerises sur les branches des cerisiers!

Et d'abord la vieille chanson tant connue nous monte aux lèvres; elle est naïve la chanson; elle est fraîche comme le fruit

LES CERISES

qu'elle chante, avec le regret de voir si courte la saison où l'on s'en va cueillant ses grappes que brunit le soleil de juin à la place où celui d'avril avait fait éclore ses fleurs.

Mais il est bien court, le temps des cerises
Où l'on s'en va deux, cueillir en rêvant
Des pendants d'oreilles...
Cerises d'amour aux robes pareilles,
Tombant sous la feuille en gouttes de sang...
Mais il est bien court, le temps des cerises
Pendants de corail qu'on cueille en rêvant!

« Pendants de corail qu'on cueille en rêvant! » Vision puérile et séductrice pour les amants de la nature qu'avec les poètes, les peintres ont connue. Le délicieux tableau « l'enfant aux cerises » n'est-il pas l'adorable scène que nous aurions à contempler si nous mettions entre les mains d'un enfant aux fraîches couleurs un panier rempli de ces fruits?

Il est aussi de grands enfants qui s'amusèrent de cerises, et Jean-Jacques lui-même, avec ses « Confessions » nous redit, plein de joie, de bien doux souvenirs.

« Après le dîner, nous fîmes une économie : au lieu de prendre le café qui nous restait du déjeuner, nous le gardâmes pour le goûter avec de la crème et des gâteaux qu'elles avaient apportés; et pour tenir notre appétit en haleine, nous allâmes dans le verger achever notre dessert avec des cerises. Je montai sur l'arbre et je leur en jetai des bouquets dont elles me rendaient les noyaux à travers les branches. »

Bien avant l'auteur de « l'Emile » on éprouvait pour les cerises grand amour et admiration. Et d'avoir osé comparer les lèvres du bon La Fontaine au rouge fruit du cerisier, montre quel prix y attachait la marquise de Sévigné. « C'est un panier de cerises; on veut choisir les plus belles et le panier reste vide. »

Image des goûts de l'enfance, la cerise, fruit des gourmands, est aussi celui des poètes; et tandis que sous la feuillée

.... le cerisier montre aux yeux éblouis
Ses fruits mûrs suspendus en grappes de rubis,

ils revivent le temps passé et saisissent leur luth pour nous le rappeler.

De même la violette à l'odorant pétale parmi toutes les fleurs est la fleur préférée parce que la première, en s'ouvrant au printemps, elle exhale un parfum délicat et subtil, de même la cerise à la pulpe sanglante est le fruit que l'on aime à voir dès que l'été, ayant changé les fleurs en fruits, pour notre grand plaisir en recouvre les branches.

Daudet a composé un poème charmant, plein de finesse et d'ironie :

Vous souvient-il un peu de ce que vous disiez
Mignonne, au temps des cerisiers?
Ce qui tombait du bout de votre lèvre rose.
Ce que vous me chantiez, ô mon doux bengali,
Vous l'avez oublié, c'était si peu de chose,
Et pourtant c'était si joli...
Mais moi je me souviens (et n'en soyez surprise)
Je me souviens pour vous de ce que vous disiez,
Vous disiez (à quoi bon rougir!).. donc vous [disiez...

L'ENFANT AUX CERISES
par RUSSELL
(*Musée du Louvre*).

Que vous aimiez fort la cerise,
La cerise et les cerisiers.
Vous souvient-il un peu de ce que vous faisiez
Mignonne, au temps des cerises?
Plus grands sont les amours, plus courte la [mémoire
Vous l'avez oublié, nous en sommes tous là :
Le cœur le plus aimant n'est qu'une vaste armoire,
On fait deux tours, et puis voilà.
Mais moi je me souviens (et n'en soyez surprise),
Je me souviens pour vous de ce que vous faisiez!...
Vous faisiez (à quoi bon rougir)... donc vous [faisiez...
Des boucles d'oreilles en cerises,
En cerises de cerisiers.

Musique douce à nos oreilles que celle de ces vers pimpants et où l'on a fait des pendants pour l'oreille la plus jolie qu'ici-bas l'on puisse rêver; où le souvenir et l'amour, les serments et l'oubli aussi, délicatement sont chantés. En bouquets sur les cerisiers, boucles de rubis aux oreilles, c'est un temps trop vite passé que le joyeux temps des cerises. Il évoque la saison douce, les prés fleuris, les bois touffus. C'est le bon temps de la jeunesse et c'est le temps des rêveries; c'est le rappel du temps passé, du temps que l'on regrette et qui ne revient plus.

Camille Ducray.

Dernière Heure

DE NOS CORRESPONDANTS PARTICULIERS & PAR FIL SPÉCIAL

LE BANQUET du Parti Républicain Démocratique

DISCOURS DE M. ADOLPHE CARNOT

Paris, 29 juin. — Le banquet du parti républicain démocratique a eu lieu ce soir, sous la présidence de M. A. Carnot, assisté d'un grand nombre de personnalités politiques, parmi lesquelles MM. Loubet, Jonnart, Ribot, Doumer, Lépine.

M. Paul Bont, maire de Touffiers, près de Roubaix, était parmi les convives.

Au dessert, M. Carnot prit la parole. Après avoir fait l'éloge de la mutualité, l'orateur envisage les questions politiques et économiques. La situation financière lui inspire des préoccupations vives.

Il n'y a qu'un moyen, dit-il, de suffire aux besoins d'argent du pays: c'est d'assurer le développement du commerce et de l'industrie. De graves erreurs ont été commises sous la poussée des socialistes. L'Etat s'est fait industriel et commerçant; il a racheté les chemins de fer de l'Ouest et s'est imposé des charges énormes. Il s'est même trouvé un ministre pour tenter, malgré ce premier faux pas, de mettre la lourde main de l'Etat par l'exploitation des autres grands réseaux. Le gouvernement actuel, où nous comptons tant d'amis et dont le chef est l'un des nôtres, s'efforce de réparer ces fautes.

L'orateur poursuit en ces termes :

Le parti radical a compris le danger d'entente ou d'alliance avec le parti socialiste unifié. Il y a renoncé. Cette résolution facilitera nos relations avec lui, comme avec tous les républicains qui ne sont inféodés, ni aux révolutionnaires de l'extrême gauche, ni à ceux de l'extrême droite.

L'imminence de la réforme électorale nous fait un devoir de cette union étroite et loyale, dont l'impérieuse nécessité apparaîtra surtout dans les petits départements.

M. Jonnart, ancien gouverneur général de l'Algérie, et vice-président du parti prend ensuite la parole.

DISCOURS DE M. JONNART

M. Jonnart expose ensuite le programme de l'Alliance démocratique :

C'est celui-là, dit-il, que le gouvernement doit suivre. Qu'il parle haut et clair; le pays est avide de vérité. Le moment n'est plus à s'attarder aux petites manœuvres de couloir, ni aux misérables querelles des chapelles particulières.

Vous n'attendez donc pas de moi que je m'inquiète, outre mesure, de l'humeur impatiente et tumultueuse de certains groupements voisins du pôtre. Il n'est pas dans mes habitudes de prononcer des excommunications, pour plusieurs raisons: d'abord parce que n'ayant qu'un goût modéré pour les monopoles, nous ne revendiquons pas, pour notre parti, celui du républicanisme.

Les temps que nous avons vécus peuvent renaître, le régime républicain peut être de nouveau menacé. Il importe qu'il n'y ait pas, entre autres les républicains, de fossé infranchissable, et qu'au jour du péril, chacun de nous puisse sûrement, promptement, rallier le drapeau.

L'orateur passe ensuite à la question de la réforme électorale.

Cette réforme, dit-il, peut être diversement appréciée; mais, grâce à elle, chaque parti devra formuler sa doctrine.

Il fait d'abord l'éloge du cabinet actuel qui, dit-il, a répondu aux préoccupations nationales, puis il poursuit en ces termes:

Il est indispensable de garantir les fonctionnaires contre l'arbitraire du gouvernement; mais il est non moins urgent d'exiger, du gouvernement, qu'il garantisse la nation contre les fantaisies et l'indiscipline de quelques groupements d'agents des services publics. Que dis-je! Il y a même une majorité pour reconnaître que ce n'est pas trahir l'école laïque, mais lui rendre le plus signalé service, que de dénoncer la pusillanimité du ministre de l'Instruction publique, qui n'ose interdire l'affiliation de certains instituteurs à la C.G.T.

L'accroissement de notre puissance militaire est étroitement liée au développement de notre crédit. Déjà, les exagérations du pacifisme et les violences de l'antimilitarisme ne sont plus de saison. Dans le pays, sinon à la Chambre, les mots d'apaisement et d'union retrouvent quelque valeur. Partout, le besoin d'ordre, de discipline, de légalité, se manifestent impérieusement.

C'en est fini de l'équivoque et du mensonge des complaisances prolongées pour la démagogie, des pactes dégradants avec les protagonistes de l'action directe et de l'antipatriotisme.

Je suis de ceux qui ne partagent pas toutes les illusions des promoteurs de la représentation proportionnelle, mais j'aperçois dans la réforme électorale un procédé supérieur de sincérité politique et d'éducation démocratique; la préface nécessaire de la réforme administrative et judiciaire; la possibilité enfin de lutter contre le plus redoutable fléau de notre époque: l'alcoolisme.

M. Jonnard traite alors la question de l'école laïque.

Nous réclamons, dit-il, la prépondérance de l'école laïque, la suprématie du pouvoir civil.

Notre œuvre de défense laïque a déjà résisté à de rudes assauts. Notre esprit de tolérance et de socialisme aura raison des nouvelles attaques.

Nous n'avons rien à céder des conquêtes de l'esprit moderne.

En passant, l'orateur conseille aux instituteurs de ne pas se mêler à la politique, puis il se prononce nettement contre le monopole de l'enseignement:

A mon avis, déclare-t-il, loin de renforcer l'école laïque, le vote des lois de répression et l'institution du monopole y introduiraient un germe de mort.

Je voudrais voir l'école publique fortifiée par de nouvelles dispositions assurant mieux la fréquentation scolaire et remettant au recteur la nomination des maîtres, vivifiée surtout par l'organisation et le rayonnement des œuvres post-scolaires.

Le monopole de l'enseignement ne serait pas une solution. Non seulement une pareille loi sur la liberté des pères de famille serait la condamnation de la République qui n'est rien si elle n'est pas la liberté donnée à tout le monde.

L'orateur indique ensuite la solution à donner, suivant lui, aux grands programmes sociaux, à l'ordre du jour: relèvement de l'apprentissage; vulgarisation de l'enseignement professionnel, encouragement à la mutualité, lutte contre la dépopulation, etc.

Puis, parlant de la question marocaine, l'orateur exprime sa confiance dans l'œuvre entreprise par le général Lyautey, qui a été, en Algérie, un de ses dévoués collaborateurs.

M. Jonnart conclut ainsi :

Messieurs, je veux pour terminer, vous convier à demeurer les défenseurs passionnés et intrépides de ce qui est notre orgueil, la sauvegarde de notre indépendance. Ne laissez pas toucher à l'armée qui est l'incarnation la plus haute et l'espérance de la Patrie; ne laissez pas affaiblir cette autre force rayonnante: l'héritage de notre idéal de concorde, de justice et de liberté.

La Catastrophe de Toulon

UN OFFICIER DUNKERQUOIS, BLESSÉ A BORD DU « JULES-MICHELET »

Toulon, 29 juin. — M. Martel, le lieutenant de vaisseau qui a été atteint par les flammes et les gaz délétères qui se sont échappés de la tourelle du « Jules-Michelet » à la seconde explosion, est un officier dunkerquois.

M. Martel, qui a sa famille à Dunkerque, est venu passer quelques jours dans sa famille. Il a été l'objet d'une proposition d'avancement pour la Légion d'honneur.

CONDOLÉANCES

Paris, 29 juin. — Le ministre de la Marine impériale russe a envoyé un télégramme, au ministre de la Marine, pour lui exprimer ses condoléances personnelles, à l'occasion de l'accident du « Jules-Michelet ».

LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Toulon, 29 juin. — La Commission spéciale, présidée par le général Gaudin, s'est rendue, cet après-midi, sur les navires composant les écoles de la division de canonnage, et a procédé à la visite du stock de munitions et de l'état des pièces de combat.

Elle a ordonné le déharquement de l'une des pièces où se produisirent les accidents. Il sera tiré, avec cette pièce, à terre, en employant des gargousses identiques, à celles qu'utilisa le « Jules-Michelet ».

Par décision du contre-amiral Sourrieu, commandant la division navale, les tirs de l'école de canonnade, ne seront repris qu'après avis du ministre de la Marine.

TOUCHANTE CÉRÉMONIE

Les contre-amiraux Sourrieu et Le Bris ont remis, cet après-midi, la Croix de la Légion d'Honneur à l'adjudant principal Poli, dont l'état est toujours assez grave.

Des délégations de matelots du « Tourville », dont l'adjudant Poli est l'instructeur breveté, avaient été à l'hôpital Saint-Madrier pour assister à la cérémonie.

LES FAMILLES DES VICTIMES

La famille du lieutenant de vaisseau Guiot est arrivée. Elle a demandé que le corps du malheureux officier soit transféré dans son pays natal, dans les Côtes-du-Nord.

Plusieurs parents des blessés sont également arrivés. Le directeur du Service de santé les a autorisés à séjourner à l'hôpital Saint-Mandrier, auprès de leurs enfants.

LES AFFAIRES MAROCAINES

L'AGITATION A MARAKECH

Tanger, 29 juin. — On mande de Mazagan, à la date du 24 :

Des lettres de Marakech disent que, le vendredi 21 juin, une agitation se manifesta, d'une façon inquiétante en ville.

Les gens de Tougui voulurent s'opposer, par la force, à la lecture, à la mosquée, d'une lettre du Sultan, nommant Thami Glou, pacha de la ville.

La lecture de cette lettre dût être différée devant la menace d'un combat. La populace jeta des pierres aux Européens et tenta de piller le Mellah, mais elle recula devant l'attitude des troupes chérifiennes, commandées par le lieutenant Haring.

DRAME SANGLANT A LA FRONTIÈRE

DEUX MORTS

Mézières, 29 juin. — Un drame s'est produit sur la frontière, à quelques kilomètres de Sedan. Un garde-chasse surveillait un braconnier dans un bois. Quand celui-ci l'aperçut, il lui tira un coup de fusil. Le malheureux garde-chasse tomba grièvement blessé. Le meurtrier s'élança aussitôt sur sa victime et l'acheva à coups de crosse de fusil.

L'arme était restée chargée, et, au cours de la sinistre besogne, le coup partit et atteignit mortellement l'assassin qui s'affaissa aux côtés de sa victime.

L'ÉLECTION PRÉSIDENTIELLE AUX ÉTATS-UNIS

CHEZ LES DÉMOCRATES

Baltimore, 29 juin. — Au treizième tour, pour le choix du candidat démocrate à la présidence des Etats-Unis, les voix se sont réparties de la façon suivante : M. Champolak, 554 voix; Dr Wilson, 358 voix.

LES DRAMES DE L'AIR

NOUVELLE VICTIME DE L'AVIATION

Madrid, 29 juin. — Le capitaine aviateur Payo, récemment blessé à la suite d'une chute est décédé.

La Guerre Italo-Turque

LE COMBAT DE SIDI-SAID

Tripoli, 29 juin (source italienne). — Voici les chiffres officiels des pertes subies par les Italiens, dans la journée d'hier, au cours de l'action pour l'occupation de Sidi Saïd : Tués 10 soldats; blessés 1 officier et 78 soldats.

L'OCCUPATION DE SIDI-SAID LES PERTES DES DEUX CÔTÉS

Rome, 29 juin. — Au cours du combat qui a précédé l'occupation de Sidi-Saïd, les Turcs ont abandonné, sur le terrain 200 morts et quelques blessés, qui sont tombés au pouvoir des Italiens. Ceux-ci ont capturé des armes, des munitions et du bétail. Aux pertes d'hier, il faut ajouter onze morts du côté des Italiens.

A TOBROUCK

Tobrouck, 29 juin. — La nuit dernière, les Arabes ont attaqué un blockhaus. Ils ont été repoussés laissant un mort sur le terrain et de nombreux blessés.

DANS LES BALKANS

Salonique, 29 juin. — Les mutins persistent à réclamer la retraite des ministres qui leur déplaisent. Le ministre de la Guerre serait d'avis d'amnistier les mutins et de ne mettre aucune condition à leur retour dans le rang.

LES JOURNAUX DE PARIS de dimanche matin

Paris, dimanche, 30 juin.

LES DISCIPLES DE J.-J. ROUSSEAU

Du Soleil :

« C'est quand on subit les effets des doctrines d'individualisme, préconisées par Rousseau et ses disciples jacobins et révolutionnaires, que de prétendus hommes d'Etat et maîtres d'école offrent en modèles, et donnent, en exemple, les hommes et les œuvres de ces assembleurs de nuées et chevaucheurs de chimères qui ont le plus contribué à préparer le gâchis et à propager l'anarchie. »

LA RÉFORME ÉLECTORALE

De l'*Autorité :*

« Le retour au département est une défaite pour les proportionnalistes et compromet le succès de la réforme. Au surplus, nous serons fixés prochainement.

» Ce qu'il importe de retenir, c'est le nouveau témoignage d'impuissance parlementaire et d'inconséquences, qu'a donné le parti proportionnaliste en acceptant cette modification. »

Du Radical :

« Ce qu'il faut avant tout, c'est garantir, pour les élections futures, la cohésion du grand parti républicain réformateur. Voilà pourquoi nos amis doivent tous voter l'apparentement, ou, en tous cas, le mot importe peu, toute modalité qui affermisse la destinée républicaine. »

Nouvelles Sportives

Boxe

LE MATCH PAPKE MOREAU

Paris, 29 juin. — La rencontre entre Billie Papke et Marcel Moreau pour le titre de champion du monde, poids moyens, a eu lieu, ce soir, au Cirque de Paris, devant une salle comble.

Au 16e round, Moreau a déclaré qu'il renonçait au combat. Billie Papke fut alors proclamé vainqueur.

Carpentier monta alors sur le ring, et lança un défi à Billie Papke. Celui-ci fit annoncer, par son manager, qu'il acceptait le défi pour la date que choisirait Carpentier et tout de suite si celui-ci le voulait. Carpentier, qui était alors en smoking se déclara prêt à combattre, mais ses amis l'en empêchèrent.

Devant cette attitude, Papke, qui avait quitté la salle, revint sur le ring, prêt à combattre Carpentier. Mais on ne laissa pas se faire une rencontre aussi improvisée.

Le match Papke-Carpentier aura probablement lieu très prochainement.

Nouvelles Régionales

Chronique de l'Enseignement

— Université Catholique — Faculté de Droit. — Ont été reçus du 21 au 29 juin :

Première année de licence : Aux deux parties : MM. Albert Chanson, Delepine, Leplus, Lepoutre, Porteu. — A la première partie : M. Staal.

Deuxième année de licence. — Aux deux parties : MM. Delahoutre, Ducros, Dutilleul, Mallez, Verkindère. — Reçu à la première partie : M. Boitrulle.

Troisième année. — Reçus licenciés : MM. Calvavy, Paul Chanson, Ledoux, Roches, Théry, Viguier. — Reçu à la première partie : M. Bugnot. — Reçu à la deuxième partie : M. de Varelles.

Capacité. — Admis au certificat de capacité : MM. Flévet et Samsoen.

Doctorat. — Sciences juridiques : Deuxième examen : M. Widloc. — Sciences économiques : Premier examen : M. Jacques Devaux, reçu avec l'unanimité de boules blanches et éloge spécial.

Thèses. — M. André Cussac, de Lille, a soutenu avec succès sa thèse de doctorat (sciences juridiques). Il avait pris comme sujet : « Les preuves de la paternité naturelle : étude de critique et de législation comparée ». Il a obtenu la mention « bien ».

M. Joseph Danel, de Lille, vient également de soutenir avec succès sa thèse de doctorat (sciences politiques et économiques). Son